

P

L. 28.

LÉGATION DE SUISSE
AU VENEZUELA

CARACAS, le 22 octobre 1952.

ADRESSE POSTALE: APARTADO 167
ADRESSE TELEGR.: LEGATSUIZA

Référence: D.27. F/ap

Rapport politique N° 9Visite au Ministre des
affaires étrangères.

Monsieur le Conseiller fédéral,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai été reçu en audience hier par le nouveau Ministre des affaires étrangères, M. Aureliano Otañez. Il s'agissait avant tout d'un acte de courtoisie, étant donné que je suis accrédité au Venezuela par des lettres de cabinet auprès du Ministre des affaires étrangères. Cette visite m'a permis de faire avec lui un tour d'horizon rapide. Nous n'avons pas eu de peine à constater que les relations entre nos deux pays sont excellentes et qu'il n'existe entre nos gouvernements aucun problème d'ordre politique.

En ce qui concerne les aspects économiques, le Ministre a souligné les possibilités offertes par le Venezuela aux industries suisses. Il m'a assuré que les produits de notre industrie ont toujours été très appréciés ici et que tout laisse à supposer que la Suisse pourra y trouver à l'avenir un marché de plus en plus intéressant. L'attrait du Venezuela qui ne connaît aucune restriction monétaire et qui pratique une politique commerciale essentiellement libérale semble devoir rester considérable.

Il en est de même quant à l'investissement de capitaux privés qui trouvent au Venezuela des possibilités de placement intéressantes. A ce propos, le Ministre m'a répété ce que son prédécesseur avait déclaré publiquement à maintes occasions, que le Venezuela offre des garanties étendues

...

Au Chef du Département politique fédéral,

B e r n e .



- 2 -

pour la protection des capitaux étrangers et permet le transfert des bénéfices des compagnies étrangères travaillant dans le pays. Il m'a témoigné son intérêt dans la participation des capitaux suisses au projet de développement et m'a exposé que les autorités s'efforcent à mieux faire connaître la position forte du Venezuela sur le plan économique et monétaire. On ne peut pas nier en effet que le Venezuela occupe une place privilégiée parmi les pays de l'Amérique du Sud et que, malgré les changements de régimes intervenus au cours de son histoire, il a toujours fait honneur à ses obligations vis-à-vis de l'étranger et ne possède aujourd'hui aucune dette tant intérieure qu'extérieure.

J'ai saisi l'occasion de ma visite pour attirer l'attention du nouveau Ministre sur le problème qui se pose à la suite de l'augmentation récente des droits de douane sur le chocolat et les produits contenant du cacao. Je lui ai fait part des répercussions que cette mesure pourrait avoir sur l'exportation au Venezuela de certaines spécialités suisses, telles que l'Ovomaltine et le Haicosan, et ai retenu l'impression qu'ayant été lui-même chargé des affaires économiques au Ministère pendant de nombreuses années, il s'intéressera à ce problème et pourrait être approché personnellement si, à l'avenir, des questions de principe devaient être élucidées.

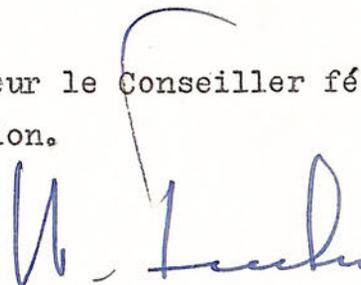
Quant à la personnalité du nouveau Ministre des affaires étrangères, j'ajoute que M. Otañez a été, en 1950, mon collègue à Washington où il avait repris les fonctions de Conseiller d'Ambassade en remplacement de M. Santiago Vera envoyé en Suisse comme Ministre plénipotentiaire. M. Otañez a conservé son poste de Conseiller d'Ambassade du Venezuela à Washington jusqu'à sa nomination comme Ministre des affaires étrangères, il y a quinze jours. Il est né à Paris et passa toute sa jeunesse en France. Il possède une grande fortune personnelle et, contrairement à son prédécesseur, aime la vie mondaine. Il a fait en Suisse de nombreux courts séjours de

... .

- 3 -

vacances, notamment pour les sports d'hiver. J'espère qu'il démontrera la même sympathie à l'égard de notre pays que M. Gomez Ruiz, son prédécesseur, qui m'a toujours accueilli avec une grande amabilité.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.



Chargé d'affaires de Suisse.